

# Le Réalisateur de Rêves



30 septembre 2025



## Jeu d'équilibre

Tout comme un funambule garde les yeux rivés vers l'avant plutôt que vers le sol, un investisseur avisé garde le cap sur le long terme. Le troisième trimestre a vu les marchés se stabiliser après les sommets records atteints en juin. Les actions ont marqué une pause, les rendements obligataires se sont assouplis et les matières premières se sont stabilisées après un bond antérieur. Le tableau d'ensemble n'est ni euphorique ni alarmant — il reflète un optimisme prudent, où la constance pourrait de nouveau s'avérer la meilleure stratégie.

Les marchés financiers ont connu une autre performance solide au cours de l'été, alors que les principaux indices boursiers mondiaux ont poursuivi leur progression au cours des trois mois se terminant le 30 septembre. Les obligations canadiennes et américaines ont également progressé, et l'or a atteint un sommet historique lors de la dernière journée du trimestre. Toutefois, sous la surface, les données économiques ont mis en évidence des tendances divergentes : la résilience américaine contrastait avec la mollesse canadienne.

Mesurés en dollars canadiens, les marchés boursiers et à revenu fixe ont progressé dans l'ensemble au troisième trimestre. L'indice composé S&P/TSX a bondi de 12,5 % au T3 (18,2 % depuis le début de l'année), propulsé par la vigueur des secteurs des matériaux, de l'énergie et de l'or. Aux États-Unis, l'indice S&P 500 a gagné 8,0 % au T3 (15,4 % depuis le début de l'année), tandis que l'indice MSCI Monde a augmenté de 7,5 % pour le trimestre (14,1 % YTD). Les obligations ont également contribué positivement, l'indice obligataire universel FTSE Canada affichant un rendement de 1,5 % au T3 (4,2 % depuis le début de l'année), reflétant la baisse des rendements et les attentes croissantes d'un assouplissement monétaire supplémentaire.

L'or a connu une performance exceptionnelle, grimpant de 16,3 % pour le trimestre en dollars canadiens et atteignant un nouveau sommet historique en septembre. Les prix du pétrole se sont adoucis vers la fin de la période, le Brent accusant une baisse d'environ 4 % pour le trimestre. Le dollar canadien s'est légèrement renforcé face au dollar américain, clôturant septembre autour de 0,718 \$US, en baisse de 1,75 % pour le trimestre, mais en hausse d'environ 3,31 % depuis le début de l'année. Cette performance contrastée reflète un équilibre entre la hausse des prix des matières premières et la faiblesse des données économiques locales.

Au Canada, la croissance est demeurée faible. Le PIB a progressé de seulement 0,2 % en juillet, après une contraction de 0,4 % au deuxième trimestre, tandis que les estimations préliminaires pour août montraient peu de changement. Les exportations ont fléchi sous l'effet des tarifs douaniers et du ralentissement de l'investissement des entreprises, bien que les dépenses de consommation et l'accumulation des stocks aient offert un certain soutien. Le marché de l'emploi s'est encore détérioré, avec la perte de 66 000 emplois en août et un taux de chômage qui a atteint 7,1 %. L'inflation, annualisée à 1,9 % en août, est restée dans la fourchette cible de 1 % à 3 % de la Banque du Canada — soutenue par la baisse des prix de l'essence, mais freinée par la hausse des coûts alimentaires et du logement.

Dans ce contexte d'apaisement, la Banque du Canada a réduit son taux directeur de 25 points de base, le ramenant à 2,50 % en septembre. Le gouverneur Tiff Macklem a réaffirmé une approche prudente et axée sur les données, en soulignant que la faiblesse du marché du travail et la modération de l'inflation fondamentale demeuraient au cœur de l'orientation de la politique monétaire. Des considérations fiscales sont aussi en jeu, le directeur parlementaire du budget projetant un déficit fédéral plus important pour l'année à venir.

L'économie américaine a maintenu un élan plus vigoureux au troisième trimestre. La dernière estimation du PIB du deuxième trimestre fait état d'une croissance annualisée de 3,8 %, en hausse par rapport à l'estimation précédente de 3,3 %, soutenue principalement par la consommation des ménages, qui représente environ 70 % de l'économie. L'inflation a légèrement augmenté pour atteindre 2,9 % en août, tandis que les ventes au détail ont progressé de 0,6 % d'un mois à l'autre, dépassant les attentes et témoignant de la résilience de la demande des ménages.

Cependant, cette vigueur a été tempérée par des signes émergents de ralentissement. Une révision globale du département du Travail des États-Unis a révélé que les employeurs avaient créé 911 000 emplois de moins entre avril 2024 et mars 2025 que ce qui avait été initialement annoncé. Les créations d'emplois non agricoles en août se sont élevées à seulement 22 000 — bien en deçà des prévisions — et le taux de chômage est monté à 4,3 %, son plus haut niveau depuis la fin de 2021. Le secteur manufacturier est demeuré en contraction pour un sixième mois consécutif, l'indice ISM du secteur atteignant 48,7 en août.

Reconnaissant ce changement de ton, la Réserve fédérale a abaissé son taux directeur de 25 points de base, le ramenant entre 4,00 % et 4,25 %. Le président Jerome Powell a qualifié cette décision de « baisse de gestion des risques », visant à protéger l'économie contre les risques accrus sur l'emploi et la production.

### **À quoi peut-on s'attendre maintenant?**

Les marchés ont récemment offert de très bons rendements, mais le chemin à venir demeure incertain. Les négociations commerciales entre le Canada et les États-Unis évoluent toujours, tandis que les discussions entre les États-Unis et la Chine visent à éviter une nouvelle escalade des tensions commerciales mondiales. La création d'emplois ralentit dans les deux économies, et un possible « shutdown » du gouvernement américain en début de quatrième trimestre pourrait ajouter une nouvelle dose de volatilité aux marchés.

Dans l'ensemble, le climat demeure celui d'une confiance prudente : une économie qui continue d'avancer prudemment entre expansion et retenue, avec des marchés qui anticipent un atterrissage en douceur plutôt qu'un recul marqué.

Pour les investisseurs, le message est clair : l'équilibre est plus important que l'audace. Après une année marquée par la volatilité et la reprise, c'est le moment idéal pour s'assurer que vos portefeuilles sont toujours bien alignés avec vos objectifs à long terme — bien diversifiés, tant au niveau géographique qu'en matière de classes d'actifs, et positionnés pour profiter de la croissance sans prendre de risques excessifs.

Comme toujours, nous serons heureux de revoir avec vous la structure de votre portefeuille et vos répartitions d'actifs à la lumière de la vigueur récente des marchés et de vos objectifs financiers personnels. Nous sommes là pour vous aider à garder le cap — avec les yeux vers l'avant, un pas stable, et la confiance d'un horizon à long terme.

---

### Points de planification

- Droits de cotisation REER pour 2025 : Veuillez nous transmettre vos droits de cotisation pour l'année d'imposition 2025, tels qu'indiqués sur votre Avis de cotisation fédéral de 2024. La limite maximale pour 2025 est de 32 490 \$. Il pourrait être pertinent d'ajuster vos prélèvements automatiques en conséquence. Vous pouvez également nous désigner à titre de représentant autorisé auprès de l'ARC afin que nous puissions obtenir cette information pour vous.
  - Cotisations au REEE : Pour les bénéficiaires résidant au Québec, la subvention du gouvernement provincial (SCEE/QESI) ajoute 10 % supplémentaires à la subvention fédérale, portant la subvention totale à 30 % ! Le nouveau droit de cotisation pour 2025 est maintenant disponible.
  - Compte d'épargne libre d'impôt (CELI) : Un nouveau droit de cotisation de 7 000 \$ est disponible depuis le 1er janvier 2025. L'espace total cumulé depuis 2009 s'élève maintenant à 102 000 \$.
  - Conversion en FERR : Les personnes qui atteignent 71 ans en 2025 (nées en 1954) devront convertir leurs REER en FERR avant la fin de l'année. Si ce n'est pas déjà fait, nous communiquerons avec vous pour vous accompagner dans ce processus.
  - Votre revue annuelle : Il est important de nous informer de tout changement dans votre situation personnelle ou financière afin d'en évaluer les effets sur votre plan.
  - Déduction pour revenu de pension de 2 000 \$ : Pour les personnes qui auront 65 ans en 2025 ou plus et qui ne reçoivent pas déjà de revenu de pension admissible, cette déduction pourrait être avantageuse.
  - Planification successorale : Un rappel de l'importance de garder vos testaments et mandats à jour afin de protéger vos proches et respecter vos volontés.
- 

### Coin planification – Rappels sur le CELI et nouvelles limites de cotisation pour 2026

En regardant vers 2026, la limite annuelle de cotisation au Compte d'épargne libre d'impôt (CELI) devrait demeurer à 7 000 \$, comme en 2024 et 2025. Cela porterait le plafond cumulatif total à environ 109 000 \$ pour une personne admissible ayant cotisé depuis l'introduction du CELI en 2009.

Le CELI demeure l'un des outils de placement les plus souples et fiscalement avantageux pour les Canadiens. Toutefois, il demande une certaine vigilance, surtout lorsque les soldes augmentent ou que des cotisations sont effectuées auprès de plusieurs institutions financières.

L'Agence du revenu du Canada (ARC) a observé une hausse constante des cotisations excédentaires, souvent causée par des transferts, des dépôts automatiques ou des comptes multiples qui dépassent par inadvertance la limite permise. Ces montants excédentaires sont assujettis à une pénalité de 1 % par mois jusqu'à leur correction — un coût facilement évitable avec une bonne coordination.

Chez DD Humes, nous tenons des feuilles de suivi des cotisations CELI effectuées avec nous afin d'aider à limiter la confusion. Toutefois, nous ne sommes pas le registre officiel — seul l'ARC détient l'information exacte.

Pour réduire les risques de cotisations excédentaires, vous pouvez nous désigner comme représentant fiscal auprès de l'ARC. Cela nous permettrait de consulter directement votre espace de cotisation disponible, de vérifier l'exactitude de l'information et de nous assurer que votre stratégie d'épargne reste conforme et optimisée. Il s'agit d'une démarche simple qui offre une tranquillité d'esprit supplémentaire et qui permet de tirer pleinement parti de cet abri fiscal puissant.

Si vous avez accès au portail « Mon dossier » de l'ARC, nous pouvons vous fournir les étapes à suivre pour nous ajouter en quelques minutes.

---

**Avis de non-responsabilité :**

Les commentaires contenus dans ce document constituent une discussion générale de certaines questions et sont fournis à titre informatif uniquement. Ils ne doivent pas être considérés comme des conseils fiscaux ou juridiques. Veuillez obtenir des conseils professionnels indépendants adaptés à votre situation particulière.

Ce bulletin a été rédigé, conçu et produit par **Matthew Humes**, au bénéfice de **David Humes, Matthew Humes, Danielle Mills et Guillaume Bernardi**, conseillers en fonds d'investissement chez **DD Humes**, un nom commercial enregistré auprès d'**Investia Services Financiers Inc.** Il ne reflète pas nécessairement l'opinion d'Investia Services Financiers Inc.

Les informations contenues dans ce bulletin proviennent de sources que nous considérons comme fiables, mais nous ne pouvons garantir leur exactitude ou leur fiabilité. Les opinions exprimées sont basées sur une analyse et une interprétation à la date de publication et peuvent être modifiées sans préavis. De plus, elles ne constituent ni une offre ni une sollicitation d'achat ou de vente de valeurs mobilières.

Les **fonds communs de placement** sont offerts par **Investia Services Financiers Inc.** Des frais de souscription, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais peuvent s'appliquer aux investissements dans des fonds communs de placement. Veuillez lire le **prospectus** avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et les rendements passés ne sont pas indicatifs des performances futures.

\*Source : *Morningstar Canada*

